

Concours Auteurs

Règlement 2015

1. Définitions

Ces compétitions sont destinées à récompenser des ensembles de photographies. Cela signifie : continuité dans les images, soit au niveau de l'histoire, soit au niveau de la démarche, donnant ainsi une unité à l'ensemble. Les Concours Nationaux d'Auteur se veulent un tremplin vers le Grand Prix d'Auteur. Ces compétitions sont réservées aux épreuves sur papier.

Deux concours :

- Concours Régional Auteur 1 (11 à 20 épreuves)
- Concours Régional Auteur 2 (6 à 10 épreuves)

2. Dates et lieu

Les Concours Régionaux Auteur auront lieu le 23 mai 2015, dans les locaux du Club de Cognin:

Club Photo de Cognin
Place Alfred Carrel
73160 COGNIN

Le jugement des Concours Régionaux Auteurs 1 et Auteurs2 s'enchaîneront après le jugement du Concours Régional Auteurs IP, probablement l'après-midi (14 heures à 17 heures).

3. Inscription

Les deux concours sont ouverts à tous, auteurs affiliés ou non. Une personne non affiliée devra s'acquitter d'une somme de 5€ par concours, payé par chèque à l'ordre de l'UR11, et adressé au Commissaire Régional qui vérifiera les listes de participation.

Toutes les séries devront être inscrites aux concours par l'intermédiaire du site <http://outils.federation-photo.fr/concours/regional.php?ur=11>, avant le 9 mai 2015, minuit.

Les numéros de concours sont 41 pour Auteurs1, 42 pour Auteurs2 (sur le site concours).

Pour ce concours, il n'est pas demandé de télécharger d'image.

4. Envoi des photos

Les épreuves, Noir-et-Blanc et/ou Couleur, devront être présentées de façon à assurer l'harmonisation de l'ensemble. Un support carton (une seule photo par support) est recommandé, cependant les images imprimées et sans support carton ou Marie-louise sont admises sous la condition que le papier utilisé fasse au minimum 300 grammes. Les supports carton ne devront pas dépasser une épaisseur de 2 mm. Les épreuves doivent avoir des dimensions comprises entre 30 cm, pour la plus petite dimension, et 50 cm, pour la plus grande, soit par exemple: 30 x 30, 30 x 40, 30 x 50, 40 x 40, 40 x 50 et 50 x 50 cm. Chaque épreuve devra comporter au dos l'étiquette téléchargée sur le site ci-dessus après son inscription.

Les séries seront envoyées à l'adresse suivante :

Dominique GASTALDI
730 chemin des sources
38870 Saint Pierre de Bressieux

Les séries peuvent également être amenées le jour du jugement sur le lieu du jugement. Il faut dans tous les cas que l'inscription ait été faite auparavant.

Chaque série devra être accompagnée du CD des fichiers des images en HD, envoyées avec le colis ou amené lors du jugement.

5. Retour des photos

Les photos seront rendues à la fin du jugement ou lors de la « Journée de l'UR » qui aura lieu à Roanne le 30 mai.

A noter : le Concours Régional sélectionne les séries qui participeront aux Concours Nationaux de l'année suivante. Les séries sélectionnées seront donc conservées un an.

6. Autres points

Ces concours sont qualificatifs pour des Concours Nationaux.

Auteurs 1 : sélection des photos pour le Concours National : 3 séries seront retenues

Auteurs 2 : sélection des photos pour le Concours National : 5 séries seront retenues

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Commissaire Régional qui est également le Président de l'UR11, Dominique Gastaldi (presur11@federation-photo.fr)